MERCREDI 5 NOVEMBRE 1879

N° 282.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, TARN..... Trois Mois. 4 fr. 50

AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 30 cent. la ligne.—RÉCLAMES, 50 c.

FAITS DIVERS : 1 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 2 fr. la ligne.

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 4 novembre.

La vie politique a été complètement arrêtée hier, et il en a été de même de la vie industrielle et commerciale de Paris. La ville tout entière s'est portée dans les cimetières qui avaient pris l'aspect de splendides jardins. Tous les ans, d'ailleurs, on assiste au même spectacle touchant, car c'est un fait bien connu que la population parisienne a au plus haut degré le culte de ses morts.

Malgré la pénurie de nouvelles, nous avons cependant recueilli quelques informations.

D'abord il est complètement inexact, quoi qu'en aient dit la plupart des journaux que, dans le conseil tenu hier, les ministres se soient occupés de la convocation des chambres. Il n'a pas été dit un seul mot sur ce sujet. Il est toujours à peu près décidé que le Parlement sera convoqué pour le 3 décembre, mais rien n'est définitivement arrêté, et, d'ailleurs, rien ne presse.

A partir d'aujourd'hui, soit dit en passant, le secrétariat général de la présidence du Sénat et celui de la question seront installés au Luxembourg. Les services analogues de la Chambre sont déjà au palais Bourbon depuis plusieurs semaines.

Le principal objet de la délibération du conseil a été le mouvement préfectoral dont nous avons parlé ces jours derniers, et qui doit avoir paru ce matin au *Journal officiel*.

Plusieurs journaux donnent comme un fait acquis que le gouvernement a ordonné des poursuites contre l'évêque d'Angers, à raison du discours prononcé par celui-ci à l'inauguration du monument du général Lamoricière. L'information n'est pas exacte. M. Lepère a bien entretenu le conseil des attaques auxquelles M. Freppel s'est livré, dit-on, contre les institutions républicaines, et il a déclaré qu'à son sens ces attaques ne pouvaient rester impunies ; mais il n'a été pris aucune résolution.

Enfin les ministres se sont encore occupés d'une question relative aux fêtes qu'il est question d'organiser pour venir en aide aux inondés de Murcie. Ceux de nos confrères qui s'occupent de ces fêtes avaient eu l'idée bizarre — nous disons bizarre par politesse — d'y faire figurer une course de taureaux, et ils avaient pensé que le ministre de l'intérieur autoriserait un spectacle qui a toujours été, avec raison, interdit en France. Naturellement, ni l'honorable M. Lepère, ni ses collègues, n'ont voulu consentir à la mise à exécution de cette barbare fantaisie, et nos trop ingénieux confrères seront obligés de chercher autre chose.

Les journaux de Paris ont déjà porté dans les départements la triste nouvelle de la mort de M. Valentin, le courageux sénateur républicain du Rhône, et les notices qu'ils ont publiées sur sa vie d'honneur et de dévouement nous interdisent, sous peine de répétition, de faire à notre tour son éloge.

La mort de M. Valentin ne rend pas nécessaire la convocation des électeurs sénatoriaux, puisque le département du Rhône possède quatre sénateurs, et qu'aux termes de la loi constitutionnelle, il est nécessaire, pour pouvoir faire procéder à des élections complémentaires, que la représentation sénatoriale du département soit réduite de moité.

Le même cas se présente pour la Seine-Inférieure, la Dordogne et les Vosges, dont la représentation est incomplète par suite de la mort de MM. Rouland, Magne et Claudot.

M. Valentin est le quarante-et-unième sénateur décédé depuis la création de la haute Chambre ; ces quarante-et-un morts se divisent en 19 sénateurs des départements.

A ce propos, le *suffrage universel*, d'Angoulême, organe des bonapartistes de la Charente, annonce [illegible] d'Ars, sénateur et MM. Laroche-Joubert, Ganivet, Jules André, Cunéo d'Ornano et Gauthier, députés, se sont réunis jeudi dernier, à Angoulême, pour délibérer au sujet de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu dimanche prochain. Ces messieurs se sont entendus sur le choix du candidat, mais le nom de celui ci ne serait porté qu'ultérieurement à la connaissance du public. Au fond, et quoi qu'en dise l'organe de M. Cunéo, je crois que l'accord n'est pas encore fait.

Le ministre de la marine vient de soumettre au conseil d'Etat un projet de décret sur le régime de la presse aux colonies. Ce décret, qui a pour but de soustraire les journaux aux pouvoirs discrétionnaires des gouverneurs, et que l'opinion publique réclamait depuis longtemps, sera examiné très prochainement. Nul doute qu'avec la composition actuelle, si franchement républicaine du conseil d'Etat, la mesure proposée par l'honorable amiral Jauréguiberry ne soit approuvée avec empressement.

Chronique Commerciale

Nouvelles des Vignobles

Blaye, 30 octobre.

Les vendanges, à l'exception de quelques-unes effectuées dans l'arrondissement de Blaye. Nous avons aujourd'hui des renseignements à peu près complets et qui nous permettent d'apprécier, au point de vue de la quantité, la récolte de 1879. Elle est très mauvaise, hélas ! En 1865 et en 1870, on avait récolté dans l'arrondissement de Blaye 3,000 tonneaux ; en 1874 et 1875, de 22 à 25,000 ; en 1878, 12,000. Cette année c'est à peine si l'on atteindra le chiffre de 4,000 tonneaux. Il n'y a pas en moyenne plus d'un tiers de la récolte de l'année dernière. Ce sont, paraît-il, les gelées des 11, 12 et 13 décembre et les escargots, plus encore que le qhylloxéra, qui ont contribué à amener cette grande disette.

—

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 4.

LA PART DE PARADIS

Par Gustave TOUDOUZE

Se rapprochant du vieillard, redevenu silencieux, elle voulut l'engager à se reposer :

— Grand-père, il est tard ; ne veux-tu pas monter dans ta chambre ?

Mais il semblait poursuivre une idée ; il reprit brusquement :

— Jeanne, que penserais-tu de l'homme qui manquerait à sa parole ?

— Je le mépriserais, répondit avec énergie la jeune fille.

— Et si cet homme avait juré sur sa part de Paradis.

— Dieu le punirait.

— Oui, son corps reposerait peut-être en terre sainte, mais son âme errerait sans trêve et il serait brûlé par les flammes éternelles.

— De qui veux-tu donc parler, grand-père ?

— Ecoute moi, Jeanne. Jusqu'à ce moment, je ne t'ai jamais fait part du grand secret de ma vie, du malheur qui pèse sur moi depuis mon enfance, parce que je ne conservais plus d'espoir, parce que je n'avais pas besoin d'épouvanter une enfant. Aujourd'hui, j'espère enfin accomplir mon serment, terrible qui m'écrase depuis tant d'années.

Tu as souvent lu ce brevet d'officier chouan donné à mon père par le comte Joseph de Puisaye, notre général en chef. Je t'ai appris à lire avec ce parchemin et je t'ai embrassée en pleurant de joie, lorsque tu as pu déchiffrer mot par mot ce simple papier qui ennoblit notre famille et atteste notre dévouement. Mais je ne t'ai jamais appris ce que signifiaient la déchirure qui la traverse, ni les empreintes qui le souillent. C'est le sang de mon père ! C'est la blessure qui me l'enleva.

— Jeanne eut un geste d'effroi.

Le vieux Chouan cacha son visage sous sa large main comme pour mieux rassembler ses souvenirs.

— J'avais onze ans. Nous battions en retraite, poursuivis par un ennemi furieux ; déjà nous avions dépassé les dernières maisons du Mans, sans nous douter que la mère de notre chef venait d'être écrasée par un chariot, que son frère François, criblé de blessures, luttait désespérément, lorsque tout à coup un appel retentit : « A moi les Mainiaux ! » Nous reconnûmes le cri de détresse de Jean Cottereau : les Bleus le cernaient.

Mon père rassembla quelques camarades sans remarquer que je le suivais, et courut au secours de Jean Chouan. A peine celui-ci était-il délivré, que les républicains tombèrent tous sur Jérôme Croissilles. Mon père ne recula pas : armé seulement de son bâton, cette terrible *ferte* dont on a dit « *coup de ferte vaut coup de fusil,* » il attendit bravement le choc.

Trois soldats roulèrent, le crâne fracassé, mais, au moment où il levait le bras pour assommer un quatrième assaillant, un jeune officier mayençais lui trouva la poitrine d'un coup d'épée, traversant en même temps le brevet d'officier qu'il venait de recevoir et portait sous sa veste.

— J'étais là, je vis tomber mon père ; je ne pus que secouer à la figure du bleu mes mains baignées de ce sang précieux, en jurant sur ma part de paradis de ven-

Nantes, 30 octobre.

Le résultat des vendanges commencées n'est pas fait pour modifier nos cours dans le sens de la baisse. On se demande qui voudra ou pourra consommer ce breuvage, qui n'aura du vin que le nom ! Aussi les achats se continuent-ils au dehors, où l'on cherche à se procurer encore quelques vins de 1878, pour remplacer les nôtres autant que possible et éviter de les porter à un prix qui en rendrait la vente impossible.

On cote par continuation : muscadets, 110 à 120 fr. ; gros-plants, 72 à 75 fr. au vignole avec des ventes limitées aux besoins les plus stricts, dans l'espoir que les vins nouveaux de quelques contrées pourront venir, par une qualité passable et un prix convenable, atténuer la situation trop tendue ici.

NOUVELLES DU JOUR

Le *Voltaire* annonce que certains députés se proposent de demander, dès la rentrée de la Chambre, la mise à l'ordre du jour de la proposition relative à l'abrogation de la loi du 20 mai et du 3 juin 1874 sur les aumôniers militaires.

—

Jeudi prochain le conseil d'Etat examinera les bulles pontificales relatives à la nomination des évêques d'Amiens et de Gap.

—

M. Delord, sénateur républicain du Lot, qui était juge de paix d'un des arrondissements de Lyon, vient d'être mis à la retraite comme magistrat.

Il a été nommé conseiller honoraire à la Cour d'appel de Limoges.

—

Le *Gaulois* croit savoir que M. de Harambure, inspecteur général, remplacera M. Choppin comme directeur général du service pénitentiaire.

—

Les obsèques de M. Valentin, sénateur du Rhône, ont du eu lieu hier, à 2 heures, au cimetière Mon,parnasse.

Une foule considérable y assistait. Un grand nombre de voitures suivaient le cortège. On remarquait dant l'assistance des sénateurs et des députés parmi lesquels : MM. Le Royer, Lepère, Ferry, Hérold, Martel, Pelletan, Laurent Pichat, Lenoël ; presque tous les conseillers municipaux de Paris et un grand nombre de notabilités politiques, financières et militaires.

Quoique M. Valentin fut connu par ses opinions de libre-penseur, sa sœur a voulu, malgré les amis du défunt, que le service funèbre eut un caractère religieux. Un détachement du 36me de ligne rendait les honneurs militaires, le défunt étant commandeur de la légion d'honneur.

Au cimetière, M. Victor Chauffour, conseiller d'Etat, a dit un dernier adieu à M. Valentin. au nom de la Société de l'Alsace.

—

Le comble de l'abstention :

La ville de Voiron devait procéder, dimanche 19 octobre, à l'élection de son conseil municipal. Sur 3,000 électeurs inscrits, il y a eu *treize* votants. Un nouveau scrutin a eu lieu le 26 octobre ; cette fois, il y a eu *seize* votants. Le conseiller général, M. Gaston, et M. Chotel, ancien maire, ont obtenus cinq ou six voix, et sont élus (!) conseillers municipaux.

Chronique Cettoise

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES VICTIMES DES INONDATIONS DES PROVINCES ESPAGNOLES DE MURCIE, ALICANTE, ALMÉRIA ET MALAGA.

3e LISTE

Souscriptions recueillies à la chancellerie du Consulat.

MM.	Francs.
J. T.,	5
Courtois,	25
S. Fournaire,	100
Jaime Portas,	1
Fondère Vieu,	50
Gauthier aîné,	25
Hirchfeld,	40
Madame Hirchfeld,	40
Couve et Dugrip frères,	40
Adrien Gaffinel,	15
Hinsch et Kruger,	20
V. Kellermann,	10
D. Chauvain,	30
Gomez,	25
N.,	1
Madame Caillho,	5
Guiraudin,	5
L. S. Nahmens	30
Total	464
Total des listes précédentes,	1.717
Ensemble	2.184

La Chambre de Commerce nous adresse les deux communications suiantes :

12 Août 1879.

Monsieur le Ministre,

L'objet du prospectus étant le plus possible de mettre à même le public auquel il s'adresse de bien apprécier les offres qui y sont faites et les avantages à en retirer, il devrait toujours être tr duit dans la langue parlée dans le pays où il est envoyé,afin que ceux auxquels il est remis puissent, sans avoir recours à personne,en prendre connaissance. C'est ainsi que sont ceux qui viennent ici d'Angleterre et des Etats-Unis, sans compter l'envoi gratis d'annonces sous forme de journaux publiés en Espagnol. Il n'est pas douteux que cette manière de procéder procure à ces deux pays nombre d'affaires et de relations dont la France pourrait avoir sa bonne part, si l'on usait chez nous du même procédé. Le vice-consulat reçoit à chaque courrier un grand nombre de prospectus rédigés en français ; par mes soins, tous sont envoyés aux personnes considérées comme les plus apparentes pour nouer, avec garantie, des rapports commerciaux ; mais il ne peut se charger d'en faire la traduction, afin que les lecteurs en puissent saisir toute la portée, ce qui est regrettable, surtout lorsqu'il s'agit de programmes aussi intéréssants que celui de l'école supérieure de commerce de Paris, dont le directeur devrait pour atteindre le but qu'il se propose, n'envoyer ici que des exemplaires en Espagnol, pour en faire connaître les branches d'enseignement et attirer de jeunes étrangers, lesquels, en outre des connaissances qu'ils acquéraient dans cet établissement, prendraient goût à nos produits manufacturés et pourraient, par la suite, nous devenir de puisssantes auxiliaires pour en faire connaître et aprécier les qualités indiscutables et en introduire la consommation dans leur pays.

Agréez, etc.

Signé CHARPENTIER.

Paris, le 31 octobre 1879.

Monsieur le Président, par dépêche du 14 octobre courant, M. le Ministre des affaires étrangères m'a transmis une lettre dans laquelle le vice-consul de France à Costa-Rica signale l'utilité qu'il y aurait, pour les commerçants français, à envoyer leurs prospectus traduits dans la langue du pays où ils les adressent.

J'ai l'honneur de vous comuniquer ci-joint copie de ce document qui m'a paru présenter un certain intérêt pour les négociants et les industriels de votre circonscription.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,

C. TIRARD.

Monsieur le Procureur de la République, de Montpellier, est arrivé en gare de Cette, hier, à 2 heures 5 minutes, venant de Carcassonne ; il est reparti à 3 heures 1|2 pour retourner à Montpellier.

Un détachement de 159 jeunes soldat versés au 126me de ligne, en garnison à Pamiers (Ariège), venant de Pont-Saint-Esprit, conduit par un officier, est arrivé en gare à Cette, à 7 heures 54 minutes du soir ; il a logé en ville.

118 jeunes soldats, venant du même lieu, versés dans le même régiment, en garnison à Foix (Ariège), conduits par un officier, sont arrivés en gare à Cette, à 9 heures 15 minutes du soir ; ils ont logé en ville.

---

ger la mort de Jérôme Croissille L'officier, riant de ma petite taille, me cria son nom à traver le tumulte de la bataille, et ce nom se grava pour toujours dans mon cerveau. Malheureusement, soit que l'officier républicain ait été tué, soit qu'il fût envoyé ailleurs, jamais nous ne nous retrouvâmes. Désespéré, maudit, sentant peser sur moi le terrible serment que j'avais fait, j'ai vécu dans le désespoir, dans la honte. Les années ont passé lentement sans pouvoir ramener la paix dans mon cœur; les miens sont morts, peut-être en chatiment de mon sacrilège, et j'ai pu croire que jamais mon serment ne serait accompli. »

— Grand-père ! grand-père ! tu me fais peur.

— Ecoute, Jeanne, écoute bien : j'ai revu l'ennemi.

La voix du vieillard prenait de sinistres intonations ; ses lèvres tremblaient et étincelaient.

— J'ai entendu son nom maudit frapper mes oreilles. Alors la chouette a parlé : l'expiation arrive en son temps, je ne mourrai pas sans avoir regagné ma part de paradis !

Il se renferma de nouveau dans un silence farouche, s'isolant avec ses pensées et les souvenirs du passé. Jeanne ne parvint pas à lui arracher d'autres explications ; il l'embrassa comme d'habitude quand elle rentra dans sa chambre, en lui souhaitant une bonne nuit.

Mais avant de s'en s'endormir, elle put entendre l'aïeul réciter une litanie bizarre qu'il psalmodiait avec une certaine cadence monotone :

Ton Dieu, ton Roi tu serviras,
Jusqu'à la mort fidèlement.
Docile à tes chefs tu seras
Afin de vaincre sûrement.
Sobre et discret te montreras,
Buvant peu, parlant rarement.
De ton chef jamais n'agiras,
Attendant le commandement,
Violemment rien ne prendras,
Mais en payant exactemet.
Age et sexe respecteras,
Etant soldat et non brigand.
Les comités corrigeras,
Et les mouchards chrétiennement.
Né Breton, tu n'oublieras
Afin d'agir loyalement.
Dans le succès clément seras,
Dans le malheur ferment et constant.
Chaque jour ton Dieu tu prieras :
Que peux-tu sans son bras puissant ?

C'étaient les commandements à l'usage des soldats chouants, à l'aide desquels ces partisans du roi protestaient contre l'épithète de brigands, lancée contre eux par le gouvernement républicain.

— Mathieu Croissille continuait à les réciter comme dans sa jeunesse. Puis le lourd chapelet roula à terre ; le vieillard se coupa la poitrine et le visage de plusieurs grands signes de croix et s'étendit sur sa paillasse avec le calme d'une conscience tranquille. Maintenant, il était sûr d'aller au paradis retrouver ses camarades et son père, morts pour la bonne cause.

IV

— Holà ! l'homme de chambre, au balai ! et vivement !

Le caporal est debout, à moitié vêtu, se détirant paresseusement, tout baigné d'un beau rayon de soleil crevant les fenêtres poussiéreuses de la chambrée. La diane vient de sonner, la caserne s'éveille

(*La suite au prochain numéro*)

115 jeunes soldats, venant d'Avignon, versés au 49e de ligne, en garnison à Bayonne (Basses Pyrénées), sont arrivés par le train de 7 heures 54 minutes du soir; ils ont logé en ville.

Le nommé Regnié Henry, portefaix, demeurant rue St-Louis, a été mis en contravention, au quartier du sourras, le 3, à 1 heure 1[2 du matin, pour bruit et tapage nocturnes.

Nécrologie

Une partie notable de notre population n'apprendra pas sans un vif sentiment de tristesse, la mort d'une homme qui fut ce qu'on peut appeler *un caractère*. M. Charles Bresson, notre compatriote, est mort hier à Montpellier, après une longue et douloureuse maladie. Caractère aimable, causeur charmant, érudit, sans prétention, homme du monde, charitable sans ostentation, musicien émérite, tel fut Charles Bresson.

C'est surtout comme musicien et président de la Société philarmonique Cettoise que M. Bresson acquit une popularité de bonne aloi en luttant, dans un tournoi pacifique et harmonieux, contre une autre société concurrente.

Le quartier de la Bordigue, de son côté, ne perdra pas de sitôt le souvenir du bienfaiteur et ami de tous les *Travailleurs de la mer* qu'il renferme.

Les obsèques de M. Bresson se feront à Cette, mercredi, à une heure et demie précises.

On se réunira quai de la Bordigue, 10.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 4 novembre, matin.

On annonce que le ministre de la guerre se jugeant inssufisamment édifié par le rapport du général Lhotte sur les incidents de la visite de don Carlos à l'Ecole de Saumur, a ordonné une nouvelle enquête, cette fois en dehors du commandant de l'école.

— Le bruit court depuis hier, que la rentrée des Chambres, qu'on avait pu d'abord croire fixée au 3 déembre, aura probablement lieu le 24 ou le 25 novembre. Le décret, ajoute-t-on, paraitrait très prochainement.

— M. Gambetta, accompagné des membres du bureau de la Chambre, a pris hier officiellement possesion des locaux du Palais-Bourbon. Un certain nombre de députés, notamment M. Floquet, assistaient à cette prise de possession.

Paris, 4 novembre, soir.

L'*Officiel* dit que M. Regnault, directeur des affaires civiles en algérie, est nommé préfet du Loiret.

— Les résidants français de Berlin ont fait célébrer, hier, un sevice funèbre pour la mémoire des soldats français morts à Berlin. Le professeur Lacroix a prononcé un discours.

— Le personnel de l'ambassade, excepté M. de Saint-Vallier, empêché par une indisposition, assistait à la cérémonie.

— L'Escadre autrichienne est attendue à Salonique.

— L'Autriche a déclaré n'avoir pas confiance dans le nouveau ministère turc; pour inspirer confiance, la Turquie doit commencer par faire des réformes.

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTREES

Du 3 au 4 novembre

Venant de

Marseille, vap. fr. *Tell*, 344 tx, cap. Guizonnier, diverses.

Bône, vap. fr. *Franche Comte*, 694 tx, c. Grosfils, diverses.

SORTIES

Du 3 au 4 novembre

Allant à

Marseille, vap. fr. *Echo*, cap. Maigre, diverses.

Marseille, vap. fr. *Jean Mathieu*, c. Castelli, diverses.

Port-Vendres, bal. fr. *Cerf*, c. Calvies, diverses.

La Riva, bateau it. *Orlando*, c. Zolezzi, agrès de pêche.

La Riva, bateau it. *Bella Luna*, cap. Corniglio, agrès de pêche.

La Riva, bateau it. S. *Frutuosa*, c. Abbondants, agrès de pêche.

Alicante, goel. esp. *Union*, c. Mayant, f. vides.

BULLETIN FINANCIER

de la

BANQUE NATIONALE

Capital 30,000,000

11, Rue *Lepelletier*, PARIS

BOURSE DU 2 NOVEMBRE 1879

Les cours des compensations des rentes ont été fixés aujourd'hui à 80.50 pour le 3 %, à 114.90 pour le 5 %, à 72.10 pour l'amortissable. On a détaché un coupon de 1.25 sur le 5 %, ce qui le laissait, sur le cours de Vendredi, à 115.10. On a fléchi jusqu'à 114.60 pour finir à 114.30. Le 3 % en clotûre 8022 et l'amortissable 81.97.

On le voit la Bourse de liquidation n'a pas été bonne. Le prix des reports était très-élevé : On a fait jusqu'à 47 centimes sur le 5%. Cette élevation du taux du report a provoqué de nouvelles liquidations, certains acheteurs ne voulant pas accepter les conditions. La position de la place peut donc être très-obligée : Tout est-il fini ? la reprise peut elle succéder à cette baisse violente ? On ne peut pas encore l'affirmer ; il faut encore passer par la liquidation des valeurs et peut être par des exécutions, car les différences à payer sont considérables. Il nous semble cependant qu'on est entré depuis quelques jours déjà dans cette voie et qu'on est peut être assez avancé ; mais il faut se tenir sur une certaine réserve en présence d'un marché aussi troublé.

Les valeurs ont été aussi très-éprouvées. La Banque d'Escompte fait 860, le Foncier 970. L'avis de répartition de la dernière souscription est publié : il indique une révision des titres et une réduction à un cinquième du total des souscriptions.

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, répond par lettre à toute demande de renseignements.

Etude de Me PAULET, huissier à Cette

AVIS

Mercredi 5 novembre courant, à deux heures, sur la place du Marché, à Cette, l'huissier soussigné continuera la vente précédemment annoncée. Il sera vendue **un vieil harnais, des compteurs à Gaz**, et sur échantillon, **un tas d'engrais** qui se trouve déposé dans l'atelier du sieur AUBERT, forgeront à Cette, rue de la Charité N. 3.

Cette vente publique sera faite au comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. Il sera perçu en plus six pour cent pour frais d'adjudication et de vente.

PAULET.

Société générale des Potages économiques

POTAGES

AU

Bouillon de Pot-au-Feu concentré

A l'état sec

PRÉPARATION INSTANTANÉE

Entrepôt général A. CHAPU

PARIS

DIPLOME D'HONNEUR

Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants :

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages	3 f.	»
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages	2	50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages	2	50
Pâtes napolitaines, la boite de 20 potages	2	»
Semoule russe, la boîte de 20 potages	2	»
Gluten, la boîte de 20 potages	2	50
Riz au gras, la boite de 12 potages	1	25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boite de 12 potages	1	60
Riz au gras, julienne, la boite de 12 potages	1	60
Riz-Condé, la boite de 12 potages	1	60
Julienne, la boite de 12 potages	2	50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boite.

DÉPOT A CETTE

F. CHEVALIER FILS

Rue Saint-Pierre, 13

CIMENTS VICAT

de Grenoble

PORTLAND

PRISE PROMPTE

ARTIFICIEL, DEMI-LENT

Seul dépositaire à Cette :

F. BOUTET, Sr de Ch. DREVET

Entrepositaire de Matériaux de Construction

Submersion des Vignes

ATTEINTES OU MENACÉES DU

PHYLLOXERA

La Maison HERMANN-LACHAPELLE (J. Boulet et Cie *Successeurs*, tient à la disposition des propriétaires de vigne 150 pompes et machines à vapeur, spécialement disposées pour la submersion des vignes. Envoi franco du prospectus, Faubourg Poissonnière, 144, à Paris.

10,000 CURES

FLUEURS BLANCHES, AFFECTIONS de MATRICE PEAU, ANÉMIE, CHLOROSE, FAIBLESSE GÉNERALE. — Guérison infaillible par les

BAINS DE TANNIN

Rue des Colonnes (Paris)

Brochure sur demande franco.

VENTE

de 3 [illegible],000 Actions entièrement libérées

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE PRODUITS CHIMIQUES

ET D'ALFAS

(Etablissement Malétra)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE **20,000,000** DE FRANCS DIVISÉ EN **40,000** ACTIONS DE **500** FRANCS

Siége social à Paris, 140, rue de Rivoli

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. **de Jean-Malétra**, *président* ;
L. Bonnard, industriel ;
J. Buffet, ✲, ingénieur ;
Fournier, O. ✪ ;
Lavieille, député ;
Lequeux-Muston, industriel à Rouen ;
Baron de Maubeuge, ✪ ;
Comte d'Osmoy, ✪, député ;
J.-B. Philippart, ingénieur ;
Plet, négociant.

PRIX DE VENTE : 700 FR.

Payables : En souscrivant f. 100 » ; A la répartition 200 » ; Le 15 janvier 1880..... 200 » ; Le 10 mars 1880..... 200 » } **700** fr.

Bonification de **5** francs sur les actions libérées à la répartition.

La Société crée en Algérie un grand centre industriel. Elle s'est assuré l'exploitation exclusive du lac salé d'Arzew et le monopole des Alfas de la Cie Franco-Algérienne, dont les concessions ont une étendue de 300,000 hectares.

Le rapport du Conseil d'administration, confirmé par le rapport des commissaires, évalue le **bénéfice annuel à 5 millions.**

La Compagnie n'a pas créé d'Obligations

Les actions anciennes sont inscrites à la cote officielle

Les demandes d'Actions seront reçues Jusqu'au Vendredi 7 Novembre à la BANQUE EUROPÉENNE

A PARIS, 5, avenue de l'Opéra,
Et à Bruxelles, 15, rue Royale.

Plus de **TÊTES CHAUVES!** **Découverte** sans précédent ! REPOUSSE CERTAINE et ARRÊT des chutes (à forfait). Env. grat. rens. & prix. *On jugera.* - *Malleron*, 85, r. Rivoli, Paris

VIENT DE PARAITRE

à la Maison du PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4 bis, N° 6, N° 8 et N° 10

PARIS

Pour la **Saison d'Hiver** *1879-80*

Le CATALOGUE le plus complet des Vêtements pour HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS avec toutes les gravures de Modes *(dernière création)* et les moyens de prendre les mesures soi-même.

6 SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE :

VESTON Grosse mousse, doublé tartan, très soigné. **16** fr.

ULSTER Draperie frisée, reversible, col pélerine, poches manchon. **19** fr.

L'ELBEUF Superbe *Vetement complet*, draperie cheviot, doublé tartan. **29** fr.

PARDESSUS Draperie mousse, doublé tartan, col velours. **19** fr.

ULSTER Nouveau modèle riche draperie, triple épaisseur, doublé entièrement tartan, large col pélerine, poches manchon. **29** fr.

PARDESSUS Pour Enfants Draperie ratinée, doublés chaudement **8** fr.

Expédition franco dans toute la France à partir de **25 fr**

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite.

ADRESSER LES DEMANDES AU DIRECTEUR DE LA

Maison du **PONT-NEUF**, Paris

LA MAISON

N'A PAS DE SUCCURSALE

Le Gérant responsable P. BARBET.

POUR FAIRE FORTUNE

Demander la CLEF de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURSE à M. FÉLIX Aîné, Directeur général, rue de Richelieu, 83, Paris. — *Revenu du trimestre d'octobre* : 8.25 0/0

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE

POUR SANT-BRIEUC
Navire français
MATHILDE
Capitaine LAMBERT

Pour Saint-Brieuc, Binic
Navire français
MARIE
Capitaine PHILIPPE

POUR FÉCAMP
Navire français
Trois-Frères
Capitaine SAVALLE

POUR FÉCAMP
Christophe Colomb
Capitaine DUVAL

Pour Rouen
Alfred Marie
Capitaine LEPRETRE

Pour Saint-Malo, faisant livrer a Saint-Brieux, Dinan, Granville et aux Iles Anglaises
RENÉ
Capitaine VAUDELET

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE

COPEAUX de GOUDRON

DU Docteur BRISSAUD (Breveté) (s.g.d.g.)
La meilleure préparation de Goudron contre
RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE
Un copeau de goudron, mis dans une carafe, donne instantanément à l'instant une Eau de Goudron délicieuse, saluhre et rafraîchissante.
La boîte : 1 fr. 50
NOTICES SUR DEMANDE
LE PLANT & Cie, 88, boul. Sébastopol, PARIS

Seul Dépôt à Cette, pharmacie BADOUIN, Grand-Rue.

MERVEILLEUX 12 fr. MONTRE AMÉRICAINE à CYLINDRE

se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relief, envoyée franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaînes de tout prix et genre. — Adr mandat ou timbres au dépositaire de France, G. Tribaudeau, fabricant, rue Clos-Saint-Paul, 4, à Besançon (Doubs).

LE MÊME Seul fabt ayant exposé à Sydney (Australie) VEND :
MONTRES à clef ordinaires..... 5 fr.
MONTRES RÉVEIL à cylindre.... 18 fr.
REMONTOIRS tout Argent à sdes.. 25 fr.
REMONTOIRS tout Or à secondes. 75 fr.

FABULEUX!

Montres garanties de **Genève** à **remontoir**, en simili-or 18 lignes, titre (OR BRILLANT garanti depuis 15 juillet 1879), 4 rubis **avec mise à l'heure et à secondes** *(rivalisant en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent 150 francs)*, vendues à..... 29 fr. 50 c.
MONTRES or pour hommes, 8 rub., à sec, 75 fr.
REMONTOIRS arg. 18 l., trotteuse, 10 rub., 42 fr.
CHRONOMÈTRES ou *léontines* (or mix.), 17 ou 20 fr.
MONTRES OR p' dames, 8 rubis, 55 à 60 fr.
MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, à 32 fr.
Les marchandises sont livrées *garanties 2 ans* réglées et repassées (avec écrin).
Par M. H. DEYDIER (fabricant), rue du Mont-Blanc, 26, à Genève. — **Garantie 2 ans.**
Envoi *franco* contre mandat-poste. — Frais en sus pour envoi contre remboursement. — Affr. 25 cent.
Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

EPILEPSIE (MAL CADUC)

GUÉRI PAR CORRESPONDANCE
Par le Médecin Spécial
Dr KILLISCH à Dresde-Neustadt (Saxe)
PLUS DE 8.000 SUCCÈS

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur MESURE — CONFECTIONS en TOUS GENRES

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24, — CETTE.

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN **4** FRANCS

Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Échéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI
2 Fr. LA Première Année
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, rue Taitbout — Paris.
LA GAZETTE DE PARIS *a réuni dans son hôtel de la rue Taitbout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.*

Capsules GOUDRON de GUILLOT

AU FER DIALYSÉ
contre :
La Chlorose, l'Anémie, les Pâles couleurs, les Menstruations difficiles, les Épuisements, les Faiblesses générales, l'Affaiblissement du sang, les Maladies des reins et de la vessie.
Prix du Flacon : 2 fr. 50.
GUILLOT, Pharmacien, à **Toulon**
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

ON DEMANDE des REPRÉSENTANTS dans tous les cantons. Gain facile, 30 fr. par jour. Ecrire franco à M. MANESCAU, rue Héliot, 2, Toulouse.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX

Capital divisé en 10,000 Parts d'intérêt social
4, Rue Chauchat, 4, Paris
(Boulevard des Italiens)

La Société délivre des titres de 100 fr. libérables en un seul versement. Ces titres sont productifs de l'intérêt 6 0/0 l'an, payable par semestre les 31 mai et 30 novembre, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. Leur conversion en espèces est toujours réalisable, en s'adressant à la Société.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

ASTHME

SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le Cte CLERY à Marseille.

VERMOUTH DE TURIN

AU QUINQUINA
D'ISNARDI Neveu et Cie
A ALGER
L.-V. BERNARD et Cie, Successeur
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bronze à l'exposition agricole d'Alger (1876).

SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriétés *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins de quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre étiquette pour remplir nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabrication, nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles qui ne porteraient pas le cachet de notre maison, L.-V. BERNARD, à Alger.

PLUS DE DOS RONDS

Plus de Dames, ni de Messieurs, ni d'Enfants aux dos ronds *avec la* **Bretelle Américaine** *brevetée.*

Cette bretelle a, par sa forme particulière, tous les avantages d'une bretelle spéciale pour les épaules et comme support de jupons pour les dames, ou de pantalons pour les messieurs.

Elle élargit la poitrine et donne aux poumons une respiration libre. Elle fortifie ainsi la voix et les poumons, et donne une vie nouvelle à la personne qui la porte.

Elle donne de la prestance et se porte sans aucun inconvénient, avec une sorte de bien-être, au contraire, pour la personne qui en fait usage.

Elle est surtout d'une valeur incontestable pour les personnes aux habitudes sédentaires et pour les jeunes filles et jeunes gens qui grandissent ou font leurs études.

PRIX, suivant qualité : 3f, 5f, 7f 50, 10f

Envoi *franco* pour toute la France sur réception de mandats-poste, payables à M. **N. KENDALL**, 134, rue de Rivoli, maison principale pour la France et le continent. — En envoyant la commande, donner la mesure de la poitrine prise sous les bras.

Escompte libéral au Commerce.

CAPSULES DUREL

au Goudron Ferrugineux
RHUMES — BRONCHITES — CATARRHES — ASTHMES — ANÉMIE
PERTES BLANCHES — AGE CRITIQUE
2 fr. 50 franco le flacon de 60 Capsules.
Pharmacie DUREL, 7, boulevard Denain, Paris.

ENCRE-POUDRE-EWIG

POUR FAIRE L'ENCRE SOI-MÊME
Noire, ne tachant pas le linge, n'oxydant pas les plumes
1 fr. le litre fco. V. KARQUEL, r. Auber, 14, Paris.

MM. les Docteurs TROUSSEAU et PIDOUX
Dans leur *Traité de Thérapeutique*
RECOMMANDENT D'UNE MANIÈRE PARTICULIÈRE LA
Graine de Moutarde blanche
Comme en ayant obtenu les meilleurs résultats dans la Guérison des
Maladies de l'ESTOMAC (Gastrites, Gastralgies), de celles des INTESTINS et du FOIE, des DARTRES, des HÉMORRHOIDES, des CONGESTIONS, des RHUMATISMES, des CONSTIPATIONS OPINIATRES.
DIDIER, 20, Boulevard Poissonnière, Paris.

SERVICE RÉGULIER DE CETTE A NANTES ET BREST

Faisant les deux Ports
LE VAPEUR FRANÇAIS

ALCYON

Partira de Cette directement pour Nantes et Brest le 5 novembre prochain
Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime.

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE

TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à **CETTE**
Quai de Bosc, 3
Directeur : **M. Henry MARTIN.**

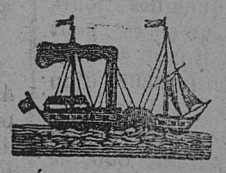

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous les mercredis et samedis.
— **de Barcelone** pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations, quai de la Darse, 12.
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello Hijo**, banquier.

CETTE — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5